



La Vie Avesnoise

www.avesnes-les-aubert.fr

N° 54 - Avril 2019



Travaux

**La réhabilitation de la salle des fêtes
Salvador Allende : les travaux
avancent bon train... p 4-5**

■ Horaires de la mairie.



Les guichets sont ouverts au public le **lundi de 14h à 17h30**, du **mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30** et le **samedi de 9h à 12h**.

■ Permanence de l'Espace Info Énergie.



Pour obtenir des conseils et un accompagnement dans le montage des dossiers de demande de subventions liés aux travaux

d'amélioration de votre habitat, M^{me} Amandine Raux, conseillère de l'EIE sera présente, sur rendez-vous au 03.62.53.25.18, le **lundi 15 avril 2019 de 14h à 17h** en mairie.

■ Permanences du Secours Populaire.



Le Secours Populaire vous reçoit de 14h à 15h30 les **vendredi 12** pour la vente de chèquiers et les **25 ou 26 avril** (selon la convocation) pour le libre service à la Maison de la Solidarité - 39 rue Henri Barbusse.

Contact : M^{me} Isabelle Libert.
☎ 06.09.43.82.82.

■ Le Secours Catholique.



En cas d'urgence, contactez le Secours Catholique de Cambrai au 18 rue du Petit Séminaire.

☎ 03.27.81.21.89.



■ Nouvelle procédure de reprise de concessions en état d'abandon au cimetière.

Il a été constaté qu'un nombre important de concessions n'était malheureusement plus entretenu. Pour des raisons tenant au bon ordre et à la sécurité du cimetière, il s'avère nécessaire d'engager une procédure pour remédier à cette situation, conformément aux articles L.2223-17 et L.2223-18 du Code Général des Collectivités Territoriales. La liste des concessions visées par cette procédure est tenue à l'entrée du cimetière et à l'entrée de la mairie. **Le premier constat d'état d'abandon aura lieu au cimetière le 11 avril 2019 à 10h.** Nous invitons les héritiers ou les personnes chargées de l'entretien à assister au dit constat ou à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé.

Vous pouvez consulter la liste des concessions affichée à l'entrée du cimetière et à l'entrée de la mairie.



■ L'aide municipale au ravalement de façade est désormais étendue aux commerçants et artisans Avesnois.

Depuis plusieurs années, la Municipalité propose une aide à la rénovation des façades pour les particuliers. Cette opération permet aux Avesnois d'améliorer la façade de leur logement tout en contribuant à la mise en valeur du patrimoine.

Aujourd'hui, le Conseil Municipal, qui s'inscrit dans une volonté de revitalisation et d'attractivité de notre commune, a souhaité étendre cette opération aux commerçants et artisans avesnois.

(Hors bâtiments industriels et commerces de plus de 400 m² de surfaces de vente).

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la Mairie
3 rue Camélinat ☎ 03.27.82.29.19



■ Ouverture de l'espace ludique « Les p'tits Mômes ».

L'espace ludique « Les p'tits Mômes » (parc de la Malterie) a rouvert ses portes aux enfants jusqu'à 10 ans maximum accompagnés d'un adulte, tous les jours de 8h30 à 18h30.

Bulletin mensuel d'informations municipales

3 rue Camélinat
59129 Avesnes-les-Aubert
Directeur de publication :
M. Alexandre Basquin
Photos, Conception, Rédaction :
Service Communication
de la Ville d'Avesnes-les-Aubert
Impression : Imprimerie Le Lièvre
16 Avenue de Saint-Amand
59300 VALENCIENNES
Diffusion : 1800 exemplaires
Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2014
ISSN 2492-4326

Numéros Utiles

Mairie : 03.27.82.29.19 - Fax : 03.27.82.29.11
Services Techniques : 03.27.78.39.44
C.A.P.A.H.D. : 03.27.82.29.17
Accueil périscolaire « L'île aux enfants » : 03.27.82.29.04
Crèche : 03.27.79.78.21 - Relais d'Assistantes Maternelles : 07.86.56.26.25
U.T.P.A.S. : 03.59.73.36.50
Mission Locale : 03.27.70.86.59
Pompiers : 18 - Secours Médical : 15 - Gendarmerie : 17
Médecin de garde : 03.20.33.20.33 - Pharmacie de garde : 08.25.74.20.30
Point info déchets du SIAVED : 0800 775 537
Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis : 03.27.75.84.79

Pour recevoir la newsletter municipale.

Abonnez-vous en mairie
ou sur le site
www.avesnes-les-aubert.fr



Friches FMC ET SFM : 2019 sera consacrée au désamiantage et à la démolition des sites

C'est dans le cadre d'un conventionnement avec l'Établissement Public Foncier (EPF) du Nord-Pas-de-Calais que d'ici peu, les anciens sites industriels SFM et France Menuiserie Confort situés respectivement rue Henri Barbusse et rue Sadi Carnot, vont pouvoir être intégralement dépollués et déconstruits. Ces travaux qui s'élèvent à environ 2,3 millions d'euros, sont pris en charge techniquement et financièrement par l'EPF.

Une étude environnementale a tout d'abord permis à l'EPF de déterminer les sources de pollution existantes.

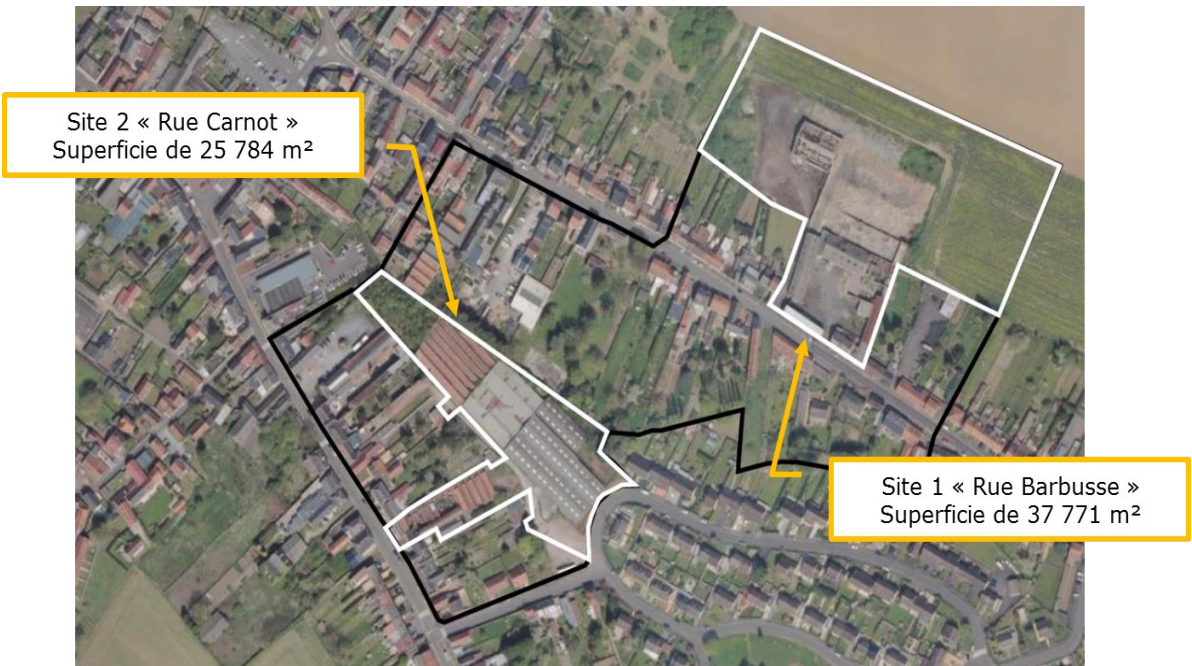
Les différents travaux à mener ont ensuite été définis avec un objectif : préparer les emprises foncières à accueillir de nouveaux projets de développement pour la commune.

Ainsi, après la préparation du chantier qui durera plusieurs semaines, les travaux débiteront.

Ce chantier comprendra principalement le nettoyage complet des sites, le retrait de tous les matériaux amiantés, la déconstruction des restes de bâtiments, y compris les dallages et fondations, la purge des sources de pollution et le remblaiement des surfaces. La pose de clôtures permettra par ailleurs de recréer dans de bonnes conditions les diverses limites séparatives avec les riverains immédiats.

L'opération devrait se terminer en 2020. Elle prendra fin par un engazonnement des sites dans l'attente du futur projet de reconversion.

Ce vaste programme de résorption de friches, qui n'aurait pu voir le jour sans l'accompagnement de l'EPF, que nous remercions, améliorera considérablement le cadre de vie de notre commune.



► Le 12 mars dernier, les riverains des deux sites ont été conviés à une réunion d'information à la salle Georges Cacheux. Les personnes présentes ont pu découvrir la présentation et les étapes du programme de démolition des sites SFM et France Menuiserie Confort.

La réhabilitation de la salle des fêtes Salvador Allende : les travaux avancent bon train

La salle des fêtes n'était ni aux normes de sécurité, ni aux normes d'accessibilité, et était un des bâtiments les plus énergivores du Cambrésis. C'est pourquoi la Municipalité a fait le choix de mener des travaux lourds de réhabilitation pour sécuriser la salle. De plus, cette salle appartenant à tous, il s'agit également de permettre à ce que les personnes en situation de handicap puissent y accéder comme tout à chacun. De surcroît, il s'agit de lui donner une dimension plus large avec un espace polyvalent et multifonctions permettant un rayonnement intercommunal.



L'état particulièrement dégradé de la toiture de la véranda

Fermée depuis le 1^{er} décembre dernier, les premiers travaux avancent notamment pour le désamiantage intérieur, particulièrement encadré, qui a déjà été effectué.

Sont réalisés en ce moment des travaux de démolition et de curage. Toute la partie électrique a été enlevée, les chauffages démontés ainsi que la cuisine.



Démontage et démolition de la cuisine



Les travaux au niveau de l'ancien bar



Le curage de l'ancien restaurant scolaire

Dans les prochaines semaines, les travaux de gros-œuvre, le désamiantage extérieur et les ouvrages de charpente seront réalisés.

Cette réhabilitation complète s'élèvera à près d'1,7 million d'€uros Hors Taxe, subventionnée, à ce jour, par le Conseil Départemental du Nord pour 300 000 € et le Conseil Régional des Hauts de France pour 450 000 €. La municipalité a également déposé un dossier auprès des services de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), aujourd'hui en cours d'instruction.

► **Véritable cœur battant de la commune, cette « belle et grande dame », aussi majestueuse soit-elle, ne pouvait dignement rester en l'état. C'est ainsi un investissement important mais tellement nécessaire pour projeter vers l'avenir ce bien commun des Avesnoises et des Avesnois.**



Démontage du faux-plafond et du sol de la véranda



Vue projetée du projet de réhabilitation

■ **Information aux aîné(e)s**



En raison des travaux de la salle des fêtes, nous vous rappelons que le prochain banquet des aînés se déroulera le dimanche 5 mai à la Halle des Sports du collège Paul Langevin, rue Henri Barbusse.

Un plateau-repas sera distribué le samedi 4 mai (matin) aux aînés qui se trouvent dans l'impossibilité de se rendre au banquet pour des raisons médicales avérées. Si vous estimez être concerné(e) et souhaitez que votre situation soit examinée, inscrivez-vous en Mairie **avant le 12 avril 2019 impérativement.**

RETOUR EN IMAGES

Commémoration du 19 mars 1962
Le 57^{ème} anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie, déclaré après la signature des accords d'Évian, a été célébré sur notre commune. L'occasion de mettre à l'honneur Mrs Eugène Nolin et Raymond Méresse qui ont été décorés de la croix du combattant. Félicitations.



Restaurant scolaire.
Le jeudi 25 février à midi, une bonne surprise attendait les élèves inscrits à la cantine. L'équipe avait préparé, en plus du repas, une animation pop-corn... Un beau moment gourmand.



Accueil de Loisirs sans Hébergement du mercredi.
Une journée intergénérationnelle a été organisée le 20 mars dernier par le service Enfance-Jeunesse « L'île aux Enfants ». Plusieurs têtes blanches de la résidence « Le Bois d'Avesnes » sont venues passer la journée avec les enfants. Ils ont fait des jeux, partagé le repas et ont tous passé une belle journée.

Les écoliers découvrent les instruments de musique.
Le 19 mars dernier, les membres de l'Harmonie municipale ont fait découvrir des instruments de musique aux élèves de la classe de M. Fiems (école Joliot-Curie).



A.P.E. Carton plein pour le loto de l'Association des Parents d'Élèves des écoles primaire et maternelle le samedi 9 mars à la halle des sports du collège Paul Langevin. L'APE des écoles remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.



Pétanque. Remise des prix aux Pétanqueux à l'occasion de leur assemblée générale du 23 février dernier. Félicitations.

Concours de poésie.
Le 22 mars dernier, la Municipalité a remercié les participants au Concours de Poésie organisé en novembre 2018, dans le cadre du centenaire de la Première Guerre mondiale et qui avait pour thème « La Paix ».



Les écoles ont fait leur carnaval. Le 8 mars dernier, le temps de la récréation, les élèves de l'école maternelle Danièle Casanova ont rejoint les écoliers de Joliot-Curie pour réaliser ensemble un grand défilé carnavalesque très coloré !



Groupe Arpège. Plus de 200 choristes étaient réunis pour fêter le 125^{ème} anniversaire du Groupe Arpège en l'Église Saint-Rémi le 24 mars dernier. Bon anniversaire, Arpège !

Partagez vos lectures grâce aux boîtes à livres

Dans le cadre de son action en faveur du développement de la lecture publique, la Municipalité a installé des boîtes à livres près de l'école maternelle. L'idée est de partager le goût de lire, de disposer d'ouvrages gratuits en libre accès, de les faire circuler. À chacun d'emprunter ou de déposer un livre dans les nouvelles petites maisonnettes colorées.*



Des boîtes à livres pensées pour tout le monde

Composées d'une boîte pour les adultes et de deux boîtes pour les enfants placées à leur hauteur, elles sont alimentées dans un premier temps par Lucie Douay, la bibliothécaire municipale. Le principe est de partager et de faire circuler les livres entre tout le monde. La boîte est un simple relais où il y a des échanges gratuits de livres entre particuliers-citoyens, c'est le principe du donner-recevoir. Tout simplement vous prenez un livre, vous en remettez un dans la boîte.

Les boîtes à livres, mode d'emploi

C'est très simple, vous avez lu un livre, il traîne sur une étagère... donnez-le et prenez en un autre !

Cet échange est anonyme et gratuit.

- Je dépose un livre : Tous les livres sont les bienvenus (romans, BD, albums pour enfants, revues...) pourvu qu'ils soient propres et en bon état pour être lus.
- J'emprunte un livre : Lisez-le, venez le redéposer ou échangez-le contre un livre que vous souhaitez partager.

► Nous attirons votre attention : ce ne sont pas des boîtes de retour.

Les livres empruntés à la bibliothèque sont à rapporter impérativement à la bibliothèque.
Merci de votre compréhension.

* Les boîtes à livres ont été confectionnées par M. Jean-Claude Pavaux, Adjoint en charge de l'environnement, du cadre de vie et du patrimoine, et les services techniques municipaux. Nous les remercions.

Un nouveau livre sera réalisé par les élèves de l'école Joliot-Curie

Après «Soleil, Étoile et la Forêt Enchantée» en 2017 et «4 Histoires, 4 Rumeurs» en 2018, superbes livres réalisés par les CE1 et CM2 accompagnés de leurs enseignants et de l'auteure et conteuse, Nancy Guilbert, la Municipalité a souhaité pouvoir réitérer l'opération cette année encore.



Dans ce cadre et avec la venue de cette même auteure à l'école primaire, les enfants de CE1 et de CM2, accompagnés de leurs enseignants, travaillent actuellement sur la suite du roman jeunesse « Le Voyage merveilleux d'Adèle ».

L'histoire : Au monde merveilleux d'Adèle, peuplé de créatures féériques et légendaires, les élèves ont choisi d'ajouter de nouveaux personnages : nos géants Avesnois, Tiot'Époêle et Grind'Rasette !...

La Municipalité finance la venue de l'auteure et l'édition de cet ouvrage qui sera offert à chaque élève impliqué dans le projet. C'est en effet important que les enfants puissent voir leurs efforts récompensés.

RENDEZ-VOUS

La Maison du Patrimoine

La Maison du Patrimoine vous donne rendez-vous.

L'Association « Arts et Culture, Loisirs pour Tous ! » organise un atelier de peinture, ouvert à tous, chaque lundi de 14h à 18h et mercredi de 18h à 20h30 à la Maison du Patrimoine (inscription annuelle : 5 €). N'hésitez pas à les rejoindre. Cet atelier présentera une exposition de peintures et de photos les 13 et 14 avril 2019 de 10h à 17h30 à la Maison du Patrimoine. Une tombola permettra de gagner une œuvre.

Retrouvez également les Journées « Fleurs », les samedi 8 et dimanche 9 juin 2019, de 10h à 17h30, à la Maison du Patrimoine avec un atelier de compositions florales à 11h et 15h. Entrée gratuite.

Contact : M^{me} Revaux à la Maison du Patrimoine
22 rue Louise Michel - ☎03.27.74.53.78



Dynamic Projets

L'association Dynamic projets organise le 20 avril prochain à 19h au foyer Schweitzer de Caudry, un repas spectacle dansant « cabaret ».

Au programme : Close-up, Magie, Orchestre, Dess'trompette, Show transformistes et danseuses de cabaret et des surprises tout au long de la soirée...

Repas préparé par le restaurant "Le Basilic", avec au menu : Kir pétillant, filet mignon de porc et sa sauce aux pommes et calvados, et un café gourmand.

Réservez vite au ☎06.45.75.38.67.



AGENDA

Samedi 6 avril

■ **PARCOURS DU COEUR.** Parcours du Cœur avec deux randonnées pédestres de 10 km et 6,300 km, et un circuit vélo de 7 km. Rendez-vous à 14h30 à la salle Georges Cacheux - rue Sadi Carnot. Venez nombreux !

Samedi 13 et dimanche 14 avril

■ **EXPOSITION DE PEINTURES ET DE PHOTOS.** De 10h à 17h30 à la Maison du Patrimoine (22 rue Louise Michel). Entrée gratuite.

Dimanche 28 avril

■ **COMMÉMORATION DE LA JOURNÉE DU SOUVENIR EN MÉMOIRE DES DÉPORTÉS.**

Rendez-vous à 10h au Monument aux Morts.

Mercredi 1^{er} mai

■ **FÊTE DU TRAVAIL.** Remise de médailles aux récipiendaires à 9h45 à la salle des cérémonies de la mairie.

Samedi 4 mai

■ **RANDONNÉE MOTOS DES MORS.** Arrivée du Run Customs au stade Marcel Danjou vers 12h. Venez nombreux.

Dimanche 5 mai

■ **BANQUET DES AÎNÉS.** À la halle des sports du collège Paul Langevin à 12h.



Le run customs des MORS

Le 4 mai prochain, l'association « Les MORS » a choisi le stade Marcel Danjou comme point d'arrivée de sa randonnée motos custom.

Au stade vers midi, en plus des motos, de nombreux stands dédiés aux deux roues seront présents et le groupe « Snowblind » jouera en live. N'hésitez pas à vous y rendre !

Buvette et restauration sur place. Ouvert à tous.

NOS JOIES, NOS PEINES

Ils ont vu le jour

PAVAUX Baptiste, né le 06/03/2019 de Romain Pavaux & Marion Lecouf, 114 Route Nationale.

ANSART Izéa, née le 11/03/2019 de Rabah Ansart & Chloé Leriche, 12 rue Albert Waxin.

Ils nous ont quittés

GÉRARD Roger, 91 ans, 59 A rue Karl Marx.
MARCILLY Veuve DESMURS Josette, 90 ans, Résidence « Le Bois d'Avesnes ».

BISIAUX Veuve MYENS Micheline, 88 ans, 8 rue Maurice Thorez.

LECUYER Veuve DUBOIS Marie, 92 ans, 175 rue Henri Barbusse.

CHAUVEAU Veuve DENIS Yvonne, 89 ans, Résidence « Le Bois d'Avesnes ».